



# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Niveau 3 • RNCP n°38565 • Code NSF 332

Enregistré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse le 30/11/2020 • Échéance au 31/12/2028

Mise à jour : 03/26

## COMPÉTENCES VISÉES

- Recueillir les informations
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en oeuvre des activités d'éveil
- Réaliser des soins du quotidien
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs
- Assurer les opérations d'entretien
- Elaborer des repas

## PUBLIC

- Tout public travaillant ou souhaitant travailler auprès de jeunes enfants

## PRÉREQUIS

- Savoir de base (lire, écrire, compter)
- Vocation pour le travail auprès de la petite enfance

## OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant durant les temps clés du quotidien (dans ses découvertes et ses apprentissages)
- Proposer des activités d'accompagnement pédagogique et de vie quotidienne
- Participera à la mise en oeuvre du projet d'animation et mettre en pratique ses différentes activités
- Accompagner un enfant ayant une reconnaissance MDPH

## DURÉE

De 420h à 840h

## LIEU DE LA FORMATION

- France métropolitaine
- DROM-COM

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Réunions d'information
- Sélection sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de motivation
- Adaptation du parcours selon les acquis, les dispenses et les équivalences réglementaires
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

## TARIFS

De 6 500 € à 7 500 € (Formation prise en charge en tout ou partie)

## MODALITÉS

- En alternance sur 12 ou 24 mois

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Niveau 3 • RNCP n°38565 • Code NSF 332

Enregistré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse le 30/11/2020 • Échéance au 31/12/2028

## CONTENUS

### EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations nécessaires à l'exercice de l'activité
- Adopter une posture professionnelle adéquate
- Mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation de l'enfant dans un contexte donné
- Mettre en oeuvre des activités d'éveil adaptées en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

### EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Établir des relations privilégiées et sécurisantes avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

### EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Élaborer des repas

### Formation en Milieu Professionnel

- 14 semaines soit 448 H, dans deux contextes professionnels différents
  - 1 expérience d'au moins 3 semaines auprès des - de 3 ans (EAJE-ASMAT- MAM)
  - 1 expérience en collectivité

### Certificat Sauveteur Secouriste au Travail (SST)

## PÉDAGOGIE

- **Modalités de la formation** : Formation en présentiel
- **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée
- **Méthodes pédagogiques** : Pratique professionnelle / Exercices - Mises en situation, formation participative, réflexion individuelle et collective
- **Équipe pédagogique** : Professionnels de la Petite Enfance exerçant en collectivité ; Professionnels de l'Accompagnement, de l'Éducation et de la Formation ; Professionnels du Secteur Sanitaire & Social

## POLITIQUE HANDICAP

- Un référent handicap vous accompagne dans vos démarches
- Sites de formation accessibles aux personnes en situation de handicap
- Référent handicap : [audrey.brohon@lcmg-consulting.com](mailto:audrey.brohon@lcmg-consulting.com)

## SUIVI & ÉVALUATION

- Accompagnement personnalisé / Évaluation régulière des acquis en cours de formation
- Mises en situation professionnelle
- Épreuves écrites
- Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation

## DÉBOUCHÉS & SUITE DE PARCOURS

Cette formation prépare une insertion directe en emploi aux métiers agent de crèche, aide auxiliaire de puériculture, agent d'animation ou animateur petite enfance. Le CAP AEPE s'inscrit comme un premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social. Ainsi, il permet l'accès à des formations délivrées par les ministères de l'éducation nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi et de la jeunesse et des sports.